Document à afficher au gite

Plats témoins

1. Préparer un plat témoin pour chacun des différents plats distribués aux vacanciers, hormis les denrées proposées pré-emballées comme les yaourts par exemple

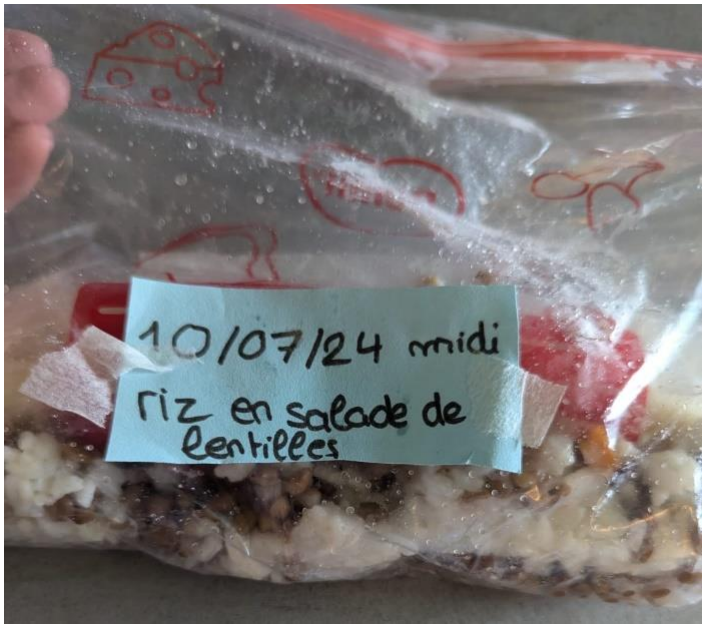
2. Il faut prélever une quantité des plats entre 80 et 100g

3. Chaque échantillon doit être mis dans un sac congélation fermé et bien identifié (jour et moment du repas)

4. Le plat témoin doit être mis au frigo

5. Le plat témoin doit être conservé 5 jours

Exemple de plat témoin :



En cas de question, n'hésitez pas à contacter AVL au 04 77 47 40 00